

Voilà, Messieurs, ce que nous avons voulu vous exposer en toute sincérité et confiance. Nous connaissons de longtemps les bonnes dispositions de tous les Confrères des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, pour les oeuvres d'assistance et de préservation. Nous nous permettons donc de faire un nouvel appel à la charité et à la générosité de toutes les Conférences. Déjà, l'oeuvre actuelle de Saint-Arsène est en partie l'oeuvre de la Saint-Vincent-de-Paul ; il ne sera pas dit que cette fille du grand Apôtre de la charité aura failli à sa mission ; une fois de plus les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul auront écrit une belle page — au livre d'or de la charité ; et un jour, Messieurs, vous aurez tous la consolation d'entendre de la bouche du divin Mendiant, qui alors sera le grand Rémunérateur, cette parole : "Venez, bons et fidèles serviteurs, j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire ; j'étais sans asile, et vous m'avez logé".

RETRAITE SACERDOTALE MENSUELLE

Mercredi, 11 janvier, au Grand-Séminaire

Les exercices communs de la retraite mensuelle pour le clergé du diocèse de Montréal se font chaque deuxième mercredi du mois, au Grand-Séminaire. Ils auront lieu, cette semaine, le 11, et commenceront à 2 heures précises. Ils comprennent la récitation des vêpres et complies, la préparation à la mort et une instruction suivie de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Tous les prêtres sont invités à suivre ces exercices.

Prières des Quarante-Heures

JEUDI,	26	JANVIER	—	Sourdes-Muettes.
SAMEDI,	28	"	—	Notre-Dame-de-Grâces.
LUNDI,	30	"	—	Villa Maria.